

## **L'EXÉCUTION DU PENALTY**

---

Suite aux modifications des lois du jeu 2016-2017 :

### **1- Coup de pied de réparation pour une faute commise hors du terrain**

#### **Nouveau texte**

Un coup de pied de réparation (penalty) est accordé si un joueur commet une faute passible d'un coup franc direct dans sa propre surface de réparation **ou en dehors du terrain dans le cadre du jeu, comme décrit dans les Lois 12 et 13.**

#### **Explication**

Répétition des modifications des Lois 12 et 13 précisant qu'un penalty sera accordé pour une faute commise par un défenseur en dehors du terrain si le ballon est en jeu et si le point le plus proche de l'endroit où a été commise la faute est sur la ligne de but au niveau de la surface de réparation du joueur en défense.

### **2 - Immobilité et mouvement du ballon**

#### **Nouveau texte**

Le ballon doit être **immobile** et positionné sur le point de penalty.

- Le ballon est en jeu lorsqu'il a été botté et a **clairement** bougé.

### **3 - Moment où le penalty est terminé**

#### **Texte supplémentaire**

**Le penalty est terminé lorsque le ballon arrête de bouger, est hors du jeu ou quand l'arbitre interrompt le jeu pour une infraction aux Lois du Jeu.**

### **4 – Certaines fautes sont toujours sanctionnées d'un coup franc indirect**

#### **Nouveau texte**

Une fois que l'arbitre a donné le signal de l'exécution du penalty, celui-ci doit être exécuté.

Avant que le ballon ne soit en jeu :

Si le tireur **ou un de ses coéquipiers** enfreint les Lois du Jeu :

- le penalty devra être retiré si le ballon pénètre dans le but ;
- l'arbitre interrompt le jeu et le fait reprendre par un coup franc indirect si le ballon ne pénètre pas dans le but.

**En revanche, le jeu devra être interrompu et devra reprendre par un coup franc indirect (que le but ait été marqué ou non) :**

- **si le penalty est tiré vers l'arrière ;**
- **si un coéquipier du tireur exécute le penalty, auquel cas l'arbitre avertira le joueur qui a tiré le penalty ;**
- **si le tireur fait semblant de frapper le ballon après avoir terminé sa course (marquer un temps d'arrêt dans sa course est autorisé), auquel cas l'arbitre avertira le tireur.**

## 5 – Fautes commises par le gardien de but

### Texte supplémentaire

Si le ballon ne pénètre pas dans le but, le penalty doit être retiré ; **le gardien de but sera averti s'il est coupable de l'infraction.**

### Explication

Étant donné que la Loi a été modifiée pour sanctionner plus durement le tireur qui réalise une feinte de frappe « illégale », il est normal que le gardien soit averti lorsqu'il enfreint la Loi et oblige le penalty à être retiré. Ceci devrait inciter les gardiens à ne pas enfreindre la Loi.

## 6 – Plusieurs fautes commises en même temps

### Nouveau texte

Si un joueur de chaque équipe enfreint les Lois du Jeu, le penalty doit être retiré **sauf si un des joueurs commet une faute plus grave (par ex. : feinte illégale).**

On constate tout au long des saisons un certain relâchement important voir des manquements aux règles d'exécution des Coups de Pieds de Réparation préconisées par la Loi 14.

Des joueurs des 2 camps pénètrent dans la surface de réparation bien avant le botté du ballon et les gardiens quittent leur ligne avant l'exécution. Pourtant le règlement est on ne peut plus précis et clair :

**Tous les joueurs** autres que le botteur (dûment identifié) et le gardien de but qui va subir le tir doivent se trouver :

- Dans les limites du terrain de jeu
- Hors de la surface de réparation
- Derrière le point de réparation
- Au moins à 9m15 du point de réparation.

**Le gardien de but** qui défend **doit rester sur sa ligne de but**, face au tireur et entre les poteaux **jusqu'à ce que le ballon ait été botté.**



Placement incorrect  
du gardien



Placement correct  
du gardien



Pour que ces dispositions réglementaires soient appliquées, la DTA demande à l'ensemble du corps arbitral de mettre tout en œuvre pour obtenir une exécution en accord avec les Lois du jeu.

### **RAPPEL DES POINTS SUIVANTS:**

- 1- Après la décision technique prise, se positionner sur la gauche du point de penalty et en marche à reculons de préférence pour conserver un contrôle de la situation et gérer les éventuels débordements.
- 2- Calme, Prévention et Lisibilité : Chacun DEVRA avant de donner le botté du tir : Informer chaque joueur de la position (sauf le botteur) exigée par les Lois du jeu soit, à l'extérieur de la surface de réparation et à au moins 9m15 du ballon. Un déplacement indiquant la distance des 9m15 est recommandé (le doigt pointé vers la ligne de l'arc de cercle par exemple est conseillé).

3- Une fois les joueurs correctement positionnés, le placement de l'Arbitre et de l'Assistant est **FONDAMENTAL** dans le contrôle de la situation.

• **L'Arbitre** : Après avoir contrôlé la position du gardien, du ballon et AVANT de donner le signal de l'exécution, l'Arbitre se positionnera proche des joueurs placés à l'extérieur de la surface de réparation afin de veiller au respect de la règle (voir figures 1 et 2 de la page 2).

• **L'Assistant** : Positionné sur la ligne de but, il restera concentré sur la position du gardien de but (avant et après le botté) et sur le résultat du tir.

Figure 1



Figure 2



L'arbitre se dirige vers les joueurs placés à l'extérieur de la surface de réparation, informe chaque joueur de la position exigée par les Lois du jeu.

4- Il a été observé la saison dernière un nombre important de **Coups de Pieds de Réparation** présentant de **grossières infractions à la Loi 14**.

La CDA demande à tous les arbitres du District de Provence une vigilance accrue lors de l'exécution des Coups de Pieds de Réparation en tenant compte du résultat du tir à chaque fois.



Regardez ces deux images. Avant même le botté du ballon défenseurs et attaquants sont à l'intérieur de la surface de réparation. Dans ces deux figures le penalty est à refaire quel que soit le résultat du tir.

Mais comment faire pour que ces dispositions règlementaires soient appliquées. Je vous conseille cette méthode : Après avoir sifflé le penalty, alors que les joueurs quittent la surface de réparation et se placent en dehors, aller voir le gardien de but et lui dire : « vous n'avez pas le droit de quitter votre ligne avant que le ballon soit parti. Si vous le faites et que le but n'est pas marqué, je ferai retirer le penalty ». Puis vous vous dirigez vers les joueurs placés à l'extérieur de la surface de réparation et en leur montrant le doigt pointé vers la ligne de l'arc de cercle vous leur dites et répétez:

«Si vous rentrez dans la surface de réparation avant le botté, vous aurez de gros problèmes, c'est bien compris».

Enfin vous rejoignez votre position pour donner le coup de sifflet d'exécution. Vous regardez également le gardien en lui montrant vos yeux, juste pour lui faire comprendre que vous l'avez à l'œil.

Plus vous mettrez de convictions dans vos gestes, dans votre voix, dans votre regard, moins les joueurs n'auront envie de vous contredire. Ils hésiteront à entrer dans cette surface pour les uns, et le gardien n'osera sûrement pas quitter sa ligne avant le botté du ballon. C'est un cérémonial qu'il vous faut accomplir pour vous prémunir de toute faute. Il doit être relativement court et vous devez inspirer la crainte.

Pourtant, dans l'évaluation des fautes des joueurs qui pénètrent avant le botté et dans celle du gardien qui quitte sa ligne prématurément, il faut savoir faire la différence entre acceptable et inacceptable. Il existe en effet une énorme différence entre un joueur qui se retrouve au point de penalty au moment où le tir est effectué, et un joueur qui pénètre dans la surface de 50 cm au moment du botté. De même qu'il faut bien faire le distinguo entre le gardien qui anticipe de façon évidente le tir et celui qui quitte sa ligne une fraction de seconde avant le botté. C'est juste une question de bon sens et il ne vous faudra jamais valider un but lorsqu'un partenaire du botteur, placé irrégulièrement, tire un avantage de sa position en reprenant le ballon repoussé par un montant, la barre transversale ou le gardien. De la même manière, vous ne pourrez jamais non plus tolérer que ce soit un défenseur placé irrégulièrement qui éloigne le ballon.

Pour le cas où vos avertissements préventifs n'auraient pas été entendu et compris, vous aurez presque toujours à faire à une entrée simultanée de joueurs des 2 équipes, ce qui vous facilitera considérablement la tâche. Vous n'aurez dès lors aucune question à vous poser quant à la reprise du jeu. Le penalty devra être retiré dans tous les cas de figure, que le but ait été marqué ou non.

Par contre, dans l'hypothèse où 1 ou des joueurs d'une seule et même équipe pénètrent dans la surface de réparation avant le botté, je ne peux que vous conseiller de connaître parfaitement le règlement de la Loi 14 pour savoir comment reprendre le jeu, sans quoi vous risquez de commettre une faute technique.

En conclusion, prévention orale et gestuelle, et appréciation juste du tolérable et de l'intolérable, vous permettront de bien juger ce moment crucial dans votre gestion de match que constitue l'exécution d'un penalty.